

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CERET**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMISTRATION**

SÉANCE du 7 avril 2023

Délib.2023 – 2

Date de la convocation

3 avril 2023
2° convocation
suite à quorum
non atteint le 31
mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 avril à dix heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Céret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Mme BARANOFF Brigitte, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de CERET.

Nombre de membres

En exercice : 17
Présents : 9
Votants : 10

Membres présents : Mme BARANOFF Brigitte, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Mme BENARD Gisèle, Mme BOISDRON Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme TORRENT Michèle, Mme PISSON CECCALDI Eveline, Mme GUERRIER Annie.

Membre absent ayant donné procuration : Mme OHN Christiane à Mme BARANOFF Brigitte

Membres absents excusés : M. COSTE Michel, Mme DADA Françoise, Mme GIRARDIN Jeannine

Membres absents : Mme GUISSET Danièle, M. MAITRE Claude, Mme KIMPE Astrid, Mme DEWANGEN Evelyne.

Votes

Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Objet : Prise en charge de frais d'obsèques

VU les articles L.2213-7, L.2223-19 et L.2223-27 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que deux personnes décédées sur la commune n'avaient pas les ressources suffisantes pour la prise en charge de leurs frais d'obsèques,

Le conseil d'administration,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Brigitte Baranoff, Vice-Présidente,
décide à l'unanimité

- de prendre en charge les frais d'obsèques de Madame Audrey BARON, née le 16 février 1984 et décédée à Céret, le 8 octobre 2022. La facture des frais d'obsèques des Pompes Funèbres Générale s'élève à 854 € TTC.

24/04/2023

Date de publication et de mise en ligne

28/04/2023

- de prendre en charge, les frais de sortie de corps et de dépôt à la chambre funéraire de Monsieur Michel KOCHER, décédé le 23 février 2023 à la clinique de Céret et domicilié à Amélie-les-Bains. La facture des Pompes Funèbres Mach s'élève à 400 € TTC

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme.

La Vice-Présidente du CCAS
Mme Brigitte BARANOFF

C.C.A.S.
Mairie de CÉRET
Pyrénées-Orientales
TÉL. : 04.68.87.00.00

